

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☒ M. ☐ Mme

Nom : MONNET

Prénoms : Jérôme

Profession ou qualité : Président

Adresse : 900 route de Boucé
03220 TRETEAU

Association : COMITÉ DES FÊTES

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)

Lieu : SALLE POLYVALENTE

Du : 21/03/2025 à 19 heure(s) 00

et Du : à .. heure(s) ..

Au : 22/03/2025 à 01 heure(s) 00

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : SOIRÉE THÉÂTRE

Fait à : TRETEAU

Le : 04/02/2025

Signature,



ARRETE DU MAIRE N° 02-2025

Le Maire de TRETEAU

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. MONNET Jérôme

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 21/03/2025 à 19 heure(s) 00

du : à .. heure(s) ..

à (5) : SALLE POLYVALENTE

au : 22/03/2025 à 01 heure(s) 00

au : à .. heure(s) ..

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 04/02/2025

Le Maire,
Arnaud DELIGEARD



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☒ à la mairie